

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 14

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'hôtes aussi courtois. Au tir de stand, la différence était déjà assez sensible ; mais au tir de campagne, il n'y avait plus de concurrence possible. Le gouvernement autrichien avait donné une somme d'argent assez considérable aux meilleurs tireurs du Tyrol pour leur permettre de soutenir la lutte ; mais ils sont restés fort en dessous des nôtres.

La Confédération allemande des tireurs compte maintenant **11,511** membres.

La ville libre de Brême a été désignée comme le siège du prochain tir national allemand en **1864**. Par une attention dont on doit leur savoir gré, les Allemands ont fixé leurs tirs nationaux pour les années où il n'y a pas de tir fédéral en Suisse. On peut compter de voir l'année prochaine au tir de la Chaux-de-Fonds un grand nombre de tireurs allemands, un millier au moins ; ils s'organiseront militairement, comme les Suisses pour le tir de Francfort.

Le premier prix à la cible *Patrie* (1000 thalers) a été gagné avec **40** points (maximum) par le nommé Siegrist de Mulheim. Le second prix est à l'un des trois tireurs Oppenriedes du Tyrol, Krempelhuber de Bavière et Pollert de Dusseldorf, qui ont tous **39** points.

Des Suisses de Glaris, Winterthour, Coire, Lucerne, Nafels, Zurich, etc., ont obtenu des **1^{er}** et **2^e** prix aux diverses cibles.

Le gouvernement italien invite la Suisse à se faire représenter au premier tir national italien qui aura lieu à Turin en septembre. L'invitation est transmise au comité central de la Société des carabiniers, qui nous l'espérons, ne manquera pas cette occasion de resserrer les liens d'amitié de la Suisse avec l'Italie, et d'assurer à nos tireurs dans la Péninsule la même réputation qu'ils se sont acquise à Francfort.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Le comité central aux officiers suisses.

Frères d'armes, Chers compatriotes !

Les **16**, **17** et **18** août prochain sera célébrée à Berne la fête des officiers suisses ; c'est avec joie que nous venons vous inviter cordialement à prendre part à cette solennité.

Le souvenir agréable des fêtes brillantes des dernières années vit encore parmi tous ceux qui y assistèrent. C'était alors un temps de vertige, où de fausses théories sur les nationalités tendaient à un nouveau partage des peuples ; temps mémorable, où les Confédérés de toutes les langues coururent aux avant-postes, pour cimenter leur union dans une fête patriotique et guerrière et se convaincre qu'une chaîne de vedettes attentives enceignait nos frontières.

Le danger est passé pour la Suisse ; mais la méfiance envers l'étranger est un des premiers attributs d'un peuple libre et armé pour sa défense ; elle est la mère

de la vigilance. Les autorités fédérales, qui ont prouvé par des actes qu'elles ont hautement à cœur les intérêts militaires de la patrie, savent que la florissante culture des républiques libres de l'ancienne Grèce et de l'Italie du moyen-âge ne les ont pas sauvées de la destruction. Tandis que ces républiques laissaient des mercenaires livrer pour elles des simulacres de combats, l'esprit militaire pénétrait dans toutes les classes du peuple suisse. Il y a peu d'années que nos voisins souriaient encore à la vue de nos soldats-citoyens revêtus un jour de l'habit civil et le lendemain de l'uniforme; mais aujourd'hui les hommes clair-voyants des autres pays ont tant de respect pour notre système de milices, qu'ils en désirent l'introduction dans leur propre patrie.

Mais sur quoi repose la solidité de notre armée-citoyenne? Est-ce seulement sur la précision des armes et la sévérité de la discipline? Non, sa vraie force consiste dans l'amour du sol natal et dans la fidélité à l'honneur qui caractérisent la population helvétique; la fidélité à l'honneur inspire la confiance qui, avec la considération du soldat pour l'officier et des officiers entr'eux, est le principe de vie et le nerf de notre puissance défensive.

Venez donc en grand nombre à notre fête, braves camarades, vous, les représentants de notre armée, pour rafraîchir le patriotisme et l'attachement au drapeau dans les joyeuses manifestations de l'amitié et dans le sentiment d'une solidarité commune. Cette fête fédérale est l'unique rendez-vous général des officiers; elle ne comporte ni divisions ni brigades, elle ne reconnaît ni distinctions ni compétence; vous serez tous les biens-venus, comme les fils de la même patrie.

Frères d'armes! Berne sera fière de vous saluer de nouveau, après vingt-cinq ans, dans ses vieux murs. Nous ne pouvons pas, il est vrai, vous attirer par l'éclat de Genève, ni par l'attrait des lacs bleus ou la splendeur du ciel méridional qui sert de voûte aux eaux du Tessin; l'aspect de nos Alpes est majestueux, mais il appartient à la Suisse entière. Ce que vous trouverez abondamment parmi nous, c'est la vieille simplicité, la vieille cordialité bernoise. Répondez donc à notre franc appel, et recevez avec notre salut confédéral la main fraternelle que nous tendons à votre main.

Berne, en juillet 1862.

Au nom du comité central de la société militaire fédérale :

Le président :

SCHERZ, colonel-fédéral.

Le secrétaire :

MUNZINGER, capitaine.

Dans le prochain numéro nous publierons le programme de la fête.

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie PACHE, à Lausanne, et à M. TANERA, éditeur, rue de Savoie, 12, à Paris.

Annonces militaires : 20 centimes la ligne.